

253 3422
REPUBLIQUE DU SENEGAL

**AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
(AFDS)**

**Projet du Fonds de Développement Social
Crédit n°3446 SE**

ANTENNE DE FATICK

**NOTE INTRODUCTIVE A LA MISSION DE
SUPERVISION DE LA DIRECTION GENERALE DE
L'AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL**

Présenté par :Le Spécialiste Régional en Passation de Marchés

Février 2004

I. INTRODUCTION

Le Projet Fonds de Développement Social s'inscrit dans le Programme National de Lutte contre la Pauvreté. Financé par le Gouvernement du Sénégal avec l'appui de la banque mondiale et la contribution des bénéficiaires, le Projet vient de boucler ses deux premières années pilotes avec des résultats plus ou moins encourageants.

Le rapport bilan que je soumetts à votre attention, couvre la période du 18 septembre 2003 au 18 février 2004. Il marque l'effectivité des activités de suivi et de mise en œuvre des première et deuxième vagues de financement des micro et sous projets dans la région de Fatick.

Il donne également un résumé succincte des réalisations acquises et en cours par composante, des enseignements tirés et recommandations et des perspectives du 1^{er} semestre 2004.

II. REALISATIONS ACQUISES

ACTIVITES	PERIODES	RESULTATS	COMMENTAIRES
1. Amélioration accès aux services sociaux de base, infrastructures et équipements			
1.1 Construction et équipement de deux salles de classes à NIASSENE	Juin 2003 à octobre 2003 couvrant la présélection du maître d'œuvre à la réception de l'ouvrage	Deux salles de classes entièrement équipées en tables banc (40) plus deux bureaux maîtres Durée réelle des travaux 114 jours/90 soit un écart de 24 jours	PV de pré réception technique disponible Comité de gestion mis en place et fonctionnel
1.2 Construction et équipement d'un magasin de stockage à Diagane Farka	Juin 2003 à octobre 2003 couvrant la présélection du maître d'œuvre à la réception de l'ouvrage	Equipements réceptionnés et installés sans réserves. Durée des travaux 138 jours/90 soit un écart de 48 jours	PV de pré réception technique disponible Comité de gestion mis en place avec un code de conduite élaboré
1.3 Construction et équipement d'un magasin de stockage à Aïnoumane	Juin 2003 à octobre 2003 couvrant la présélection du maître d'œuvre à la réception de l'ouvrage	Equipements réceptionnés et installés sans réserves. Durée des travaux 111 jours/90 soit un écart de 21 jours	PV de pré réception technique disponible Comité de gestion mis en place avec un code de conduite élaboré
1.4 Construction et équipement d'une case de santé à SOROM	Juin 2003- novembre 2003 couvrant la présélection du maître d'œuvre à la	Trois salles entièrement équipées en mobilier et matériel médical	PV de pré réception technique en cours d'élaboration Comité de santé mis en place

des OCB producteurs de maïs	des dossiers		marchés de cotations effectués : résultats assez satisfaisants
2.2 Appui à la mise en place des commissions d'achat des 09 SP de Foundiougne	Octobre – novembre 2003 mis en place des CA	Mobilisation des apports pas effective pour certaines OCB Planification du processus de mise en œuvre des activités pour les OCB ayant mobilisées leur apport	Organes de gestion mis en place
Appui à l'opérateur pour la mise en œuvre des plans de passation de marchés des 57 SP approuvés ou en cours d'approbation	Novembre – janvier 2004 révision des plans de passation des marchés des 09 SP approuvés et des 48 SP évalués par le CTE	PPM finalisé, commissions des achat mises en places, outils de gestions élaborés et validés par l'OAMF	57 PPM élaborés et mis en cohérence au plan de décaissement

Liste des marchés

Objet du marché	Mode de PM	Montant (CFA)	Nombre de marchés
Construction case de santé	AOR	1 400 358	1
Construction classes, mur de clôture, latrines	AOR	15 033 104	2
Construction magasins de stockage	AOR	12 176 703	2
Construction Halle de marché	AOR	16 167 145	1
Équipement case de santé	CR	103 220	1
Équipement salles de classe	CR	25 000	2
Équipement magasins de stockage	CR	10 000	2
Maîtrise d'Œuvre, infrastructure Sanitaire	SOI	1 000 000	1
Maîtrise d'Œuvre infrastructure Scolaire	SOI	1 000 000	1
Maîtrise d'Œuvre, infrastructure stockage	SOI	1 000 000	1
Maîtrise d'Œuvre Halle de marché	SOI	1 000 000	1
Maîtrise d'Œuvre centre de formation	SOI	1 000 000	1

Dans l'ensemble les activités de passation de marchés ont concernés la première vague de financement portant sur les travaux ci-après :

- Construction et d'équipement de salles de classe
- Construction et équipement de case de santé
- Construction et équipement de magasins de stockage
- Construction de halle de marché

L'analyse des activités en passation de marché montre que les résultats sont globalement satisfaisants au regard des taux et délais de réalisation (voir tableau de suivi des activités)

En effet, tous les marchés de construction et d'équipements concernés sont achevés et réceptionnés. Les formations en renforcement de capacités des communautés pour la gestion et le suivi des infrastructures sont soit terminées ou en cours

Cependant, conformément à la démarche de l'AFDS toutes les activités en passation de marchés ont été pilotées par les communautés avec l'appui du SPM et de l'opérateur.

C'est dire tout le travail de renforcement de capacité et d'appui conseil qui a été déployé pour mener à bien les différentes actions de terrain.

III. ENSEIGNEMENTS TIRES

Ils sont analysés sous deux angles, d'une part les i) les enseignements par rapport à l'exécution des chantiers et d'autre part ii) les enseignements par rapport au contenu des formations FGB

3.1 Les enseignements par rapport à l'exécution des chantiers

Si à l'heure actuelle l'ARFS peut se réjouir d'avoir réceptionné l'ensemble des chantiers mis en œuvre dans la première vague de financement, il s'avère que des faiblesses ont été notées dans l'exécution. Ces faiblesses peuvent être résumer à trois niveaux .

3.1.1 Les faiblesses par rapport aux OCB

Il a été constaté au niveau des OCB notamment les membres des CTMO, la difficulté de suivre l'exécution des chantiers principalement en période hivernale. La mobilisation des CTMO en ces périodes de pleine activité champêtres posent problème surtout quand l'apport en nature est constitué par la main d'œuvre locale. La qualité des apports en nature notamment le sable et le gravier a souvent posé des difficultés entre les communautés, le maître d'œuvre et l'entrepreneur. A cela s'ajoute l'analphabétisme de la plupart des membres des organes de gestion des MP, d'où la nécessité d'inclure dans les modules de formation FGB l'alphabétisation fonctionnelle.

3.1.2 Les faiblesses par rapport aux maîtres d'œuvre

A ce niveau il a été surtout noté l'absence de transfert adéquat de compétences aux membres des CTMO des techniques de suivi et contrôle de chantier. C'est pourquoi nous suggérons une réforme des termes de références des maître d'œuvre en y incluant une obligation de transfert de compétences aux CTMO par des modules illustrés. De même une révision globale des termes de référence en matière de maîtrise d'œuvre encouragerait davantage la présence permanente des contrôleurs de chantier pour un suivi rapproché des travaux.

3.1.3 Les faiblesses par rapport aux entrepreneurs.

A ce niveau, les difficultés principales sont liées à la faiblesse de la capacité financière des entreprises et de la qualité des chefs d'équipe des chantiers.

3.2 Les enseignements par rapport à la formation FGB

A ce niveau il a été noté des confusions préjudiciables sur le contenu des modules notamment sur les procédures de passation des marchés de travaux et de tâcheronnat.

En effet, selon la compréhension des communautés les procédures des marchés de tâcheronnat sont privilégiés à la place des marchés de travaux quelque soit les coûts des travaux.

C'est pourquoi nous demandons que les consultants en FGB fassent la différence entre les types de marchés de travaux et de tâcheronnat

IV. RECOMMANDATIONS FORMULEES

A l'image des premiers enseignements tirés des chantiers exécutés, un réajustement des procédures et/ou des termes de références des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des micro et sous projet, s'avère indispensable.

- Suivi et contrôle des chantiers

La révision des termes de références en matière de maîtrise d'œuvre faciliterait un suivi plus rapproché des chantiers par une présence permanente . De même l'obligation de transfert de compétences sur les techniques de suivi et contrôle de chantiers aux membres des CTMO, devrait permettre une dynamisation de leur présence .

- Mobilisation des apports en nature

La mobilisation de l'apport en nature de la communauté devra se faire après la sélection du maître d'œuvre qui pourra l'appuyer dans le choix des matériaux de qualité (sable, graviers, etc.).

- Elaboration des DAO

A ce niveau, il urge d'accorder plus de temps aux maîtres d'œuvre à préparer les dossiers d'appels d'offres, mais aussi pour le choix des entrepreneurs . Un délai de soumission deux semaines devrait suffire

- Réception des fournitures et équipements

Une clause de pré réception dans les demandes de cotation de fourniture aiderait à contrôler la conformité des équipements par rapport aux spécifications techniques.

V. PERSPECTIVES

Les prévisions en terme de réalisations physiques de micro-projets, de sous-projets et de formations sont récapitulées dans le tableau ci -après. Elles couvrent la période du 1^{er} trimestre 2004.

Ce programme prévisionnel devra s'accompagner de moyens, matériels et logistiques adéquats pour assurer sa bonne exécution.

ACTIVITES	ECHEANCE		
	JANVIER	FEVRIER	MARS
COMPOSANTE 1 : Appui aux communautés de base			
4.1 Mise en œuvre financement 2eme vague de Micro Projet			
4.1.2 Lancement DMI			
4.1.3 Sélection de maîtres d'œuvre			
4.1.4 Signature des contrats			
.1.5 Finalisation des DAO			
4.1.6 Recrutement des entrepreneurs			
4.1.7 Signature des contrats			
4.1.8 Démarrage des travaux			
4.2 Suivi exécution du DMP des Handicapés de Foundiougne			
4.3 Suivi renforcement des capacités des DMP réalisés			
COMPOSANTE 2 : Appui à la micro finance			
4.4 Mise en œuvre financement 2eme vague de Sous Projet			
4.4.1 : Mise en place des commissions d'achat			
4.4.2 : Elaboration des demandes de cotation			

4.4.3 : Envoi des lettres d'invitation ou DAO			
4.4.4 : Début d'exécution des opérations			
4.4.5 : Suivi exécution des opérations			
COMPOSANTE 3 : Appui à la formation FGB	JANVIER	FEVRIER	MARS
4.5 : Mise en œuvre programme de formation FGB			
4.5.1 : Formation en marketing			
4.5.2 : Formation en dynamique organisationnelle			
4.5.3 : Formation en gestion			
4.5.4 : Formation en passation des marchés			

**PLANIFICATION DES ACTIVITES DE PASSATION DE
MARCHES CTE/DMP N°2
Du 5 février au 17 mars 2004**

A / ZONE DE KEUR SAMBA GUEYE :

Concernée trois OCB des village de : Keur Samba NOSSO
Keur Ousseynou DIENG
Keur GADJI

ACTIVITES	DATES PREVUES
Présélection des maîtres d'œuvre (*)	Mardi 10 février
Signature des lettres d'invitation	Jeudi 12 février
Envoi des lettres d'invitation	Vendredi 13 février (toutes les OCB de KSG)
Remises des propositions	Mercredi 18 février
Evaluation et Sélection maîtres d'œuvre (*)	Lundi 23 février (toutes les OCB de KSG)
Notification	Mardi 24 février
Signature des contrats(*)	Jeudi 26 février
Dépôt des DAO	Jeudi 04 mars
Lancement des AAO	Vendredi 05 mars
Dépôt des offres	Mardi 16 mars
Ouverture et évaluation des offres(*)	Mardi 16 mars
Notification	Mercredi 17 mars
Signature et négociation	vendredi 19 mars ou Samedi 20 mars

(*) : activités de terrain

**Concernée trois OCB des villages de : Keur Diankou
Keur Samba Gueye
Karang**

ACTIVITES	DATES PREVUES
Présélection des maîtres d'œuvre (*)	Jeudi 12 février
Envoi des lettres d'invitation	Vendredi 13 février (toutes les OCB de KSG)
Remises des propositions	Mercredi 18 février (toutes les OCB de KSG)
Evaluation et Sélection maîtres d'œuvre (*)	Lundi 23 février (toutes les OCB de KSG)
Notification	Lundi 23 février
Signature des contrats(*)	Jeudi 26 février
Dépôt des DAO	Jeudi 04 mars
Lancement des AAO	Vendredi 05 mars
Dépôt des offres	Mardi 16 mars
Ouverture et évaluation des offres(*)	Mardi 16 mars
Notification	Mercredi 17 mars
Signature et négociation	vendredi 19 mars ou Samedi 20 mars

A / ZONE DE DIOSSONG :

Concernée trois OCB des village de : Dianka ALY

Ndiagnene Youssoub

Keur Birane Khoreidia

ACTIVITES	DATES PREVUES
Présélection des maîtres d'œuvre (*)	Jeudi 05 février
Signature des lettre	Jeudi 05 février
Envoi des lettres d'invitation	Vendredi 06 février
Remises des propositions	Jeudi 12 février
Evaluation et Sélection maîtres d'œuvre (*)	vendredi 13 février à Keur Birane Khoreidia
Notification	Lundi 16 février
Signature des contrats(*)	Mercredi 25 février (matinée)
Dépôt des DAO	Mercredi 03 mars
Lancement des AAO	Vendredi 05 mars
Dépôt des offres	Lundi 15 mars
Ouverture et évaluation des offres(*)	Lundi 15 mars
Notification	Mardi 16 mars
Signature et négociation du contrat	Vendredi 19 mars (signature à l'antenne de fatick)

(*) : activités de terrain

Concernée quatre OCB des village de :Dramé Macumba

Mbouloum

Dorong SERERE

Tallene

ACTIVITES	DATES PREVUES
Présélection des maîtres d'œuvre (*)	Vendredi 06 février
Envoi des lettres d'invitation	Lundi 09 février
Remises des propositions	Jeudi 12 février
Evaluation et Sélection maîtres d'œuvre (*)	Samedi 14 février à Mbouloum
Notification	Lundi 16 février
Signature des contrats(*)	Mercredi 25 février (après midi)
Dépôt des DAO	Mercredi 03 mars
Lancement des AAO	Vendredi 05 mars
Dépôt des offres	Mardi 16 mars
Ouverture et évaluation des offres(*)	Mardi 16 mars
Notification	Mercredi 17 mars
Signature et négociation du contrat	Vendredi 19 mars (signature à l'antenne de fatick)

A / ZONE DE FOUNDIOUGNE :

Concernée une OCB de la Commune : Ecole Hélène SANDE

ACTIVITES	DATES PREVUES
Rencontre information(*)	Vendredi 13 février (matinée)
Préparation des Demandes de Cotation	Lundi 16 février
Envoie des lettres d'invitation (*)	Mardi 17 février
Remises de DP et évaluation	Mardi 24 février
Envoie des lettres de notification	Mardi 24 février
Signature des contrats(*)	Jeudi 26 février
Date de livraison des équipements(*)	Vendredi 26 mars

(*) : activités de terrain

NB : la planification pour les **six (06)** Micro Projets de la Commune de Foundiougne n' a pas été prise en compte du fait de la non mobilisation des apports par les OCB .

Toutefois, la sensibilisation continue en direction de ces OCB pour la mobilisation des apports qui conditionnera la planification des activités de mise en œuvre des projets